

SESSION 2026

CAP EQUIPIER POLYVALENT DU COMMERCE – candidats ponctuels

Le référentiel du diplôme CAP EQUIPIER POLYVALENT DU COMMERCE (arrêté du 29 OCTOBRE 2019) est disponible sur le site internet EDUSCOL :

https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/cap_EPC.html

Les informations relatives aux épreuves du domaine général, aux dispenses d'épreuves et bénéfiques sont également disponibles sur le site Eduscol.

Les épreuves EP1, EP2 et EP3 se déroulent **en entreprise** (Annexe 1 à compléter). Les épreuves EP1 et EP2 s'appuient sur un portfolio préalablement constitué de fiches d'activités menées en entreprise. Le portfolio prendra nécessairement **une forme numérique**.

L'épreuve EP1 Réception et suivi des commandes - Orale - Coefficient 3 - Durée 20 minutes

Pour cette épreuve, dans le portfolio au moins 4 fiches numériques doivent porter sur des activités liées à la réception et au suivi des commandes. Ces fiches serviront d'appui pour l'entretien.

L'épreuve EP2 Mise en valeur et approvisionnement – Pratique et Orale - Coefficient 5 - Durée 45 minutes

Pour cette épreuve, dans le portfolio au moins 4 fiches numériques doivent porter sur des activités liées à la mise en valeur et à l'approvisionnement.

L'épreuve se déroule en 2 phases :

- Phase 1 (30 minutes maximum) : Vous réalisez des activités liées à la mise en valeur et à l'approvisionnement.
- Phase 2 (15 minutes maximum) : Entretien prenant appui sur le portfolio et sur la phase 1.

L'épreuve EP3 Conseil et accompagnement du client dans son parcours d'achat – Pratique et Orale - Coefficient 6 - Durée 35 minutes maximum

- Phase 1 (15 minutes maximum) : Vous réalisez des activités liées au conseil et à l'accompagnement du client dans son parcours d'achat.
- Phase 2 (20 minutes maximum) : Entretien.

RECAPITULATIF CONTENU DU DOSSIER

Pour les candidats qui présentent la pratique professionnelle :

- 1 portfolio numérique contenant au minimum :

- 4 fiches liées aux activités « Réception et suivi des commandes »
- 4 fiches liées aux activités « Mise en valeur et approvisionnement »

- 1 partie administrative :

- Les attestations de stages visées par l'entreprise précisant la nature du point de vente, le type des activités réalisées et la durée des périodes authentifiées par le centre de formation.

ou

- Les attestations relatives à l'activité salariée du candidat, dans un domaine professionnel correspondant aux finalités du CAP " Equipier polyvalent du commerce ".

Vous devez renvoyer votre dossier complet et conforme à la réglementation à l'adresse mail :

simon.gras@ac-lyon.fr
avant le vendredi 22 mai 2026 16h00

En l'absence du portfolio, vous vous verrez attribuer la note 0 aux épreuves EP1 et EP2.

Si le jour de l'épreuve, la partie administrative du dossier demeure incomplète, la mention « non valide » est prononcée. Le diplôme ne peut pas vous être délivré.



Le jour de l'épreuve, il vous est recommandé de vous munir d'une version de votre portfolio.

SESSION JUIN 2026

Notice Spécifique candidats ponctuels

CAP Equipier Polyvalent du Commerce

Cette notice concerne les candidats passant la pratique professionnelle en contrôle ponctuel. Afin d'être convoqué(e) pour les épreuves professionnelles en magasin, vous devez obligatoirement renseigner ce document, sans oublier de le signer et l'envoyer à :

**Rectorat de Lyon Division des Examens et Concours
94, rue Hénon - BP 64571 - 69244 LYON cedex 04**

Le mercredi 4 février 2026 au plus tard

TOUTE NOTICE REÇUE APRES CETTE DATE NE SERA PAS PRISE EN COMPTE

A compléter par le candidat	
NOM PATRONYMIQUE :	Prénoms :
NOM D'EPOUSE :	Date de naissance :
Pour les candidats scolarisés, veuillez préciser les coordonnées de l'Etablissement de formation :	

Le responsable du magasin ainsi que le maître d'apprentissage ou le tuteur de stage devront être informés des dates et heures de l'évaluation de l'épreuve pratique par le candidat à réception de sa convocation.

A compléter par le maître d'apprentissage ou tuteur de stage				
Nom du magasin ou entrepôt :				
Adresse (où se dérouleront les épreuves)				
Nom du tuteur :	☎ (où il peut être joint) :			
	@ :			
Heures d'ouverture du point de vente	Matin		Après-midi	Cachet du magasin (obligatoire)
Lundi	h	à h	h à h	
Mardi	h	à h	h à h	
Mercredi	h	à h	h à h	
Jeudi	h	à h	h à h	
Vendredi	h	à h	h à h	
Merci d'indiquer les jours de fermeture de votre magasin.				

Signature du candidat :